



En 2013, le secteur marchand guadeloupéen montre quelques signes d'essoufflement

Le montant des richesses créées par les services marchands guadeloupéens s'élève à 2,6 milliards d'euros, soit une baisse de 2 % par rapport à 2012. Malgré cette légère contraction, les services marchands font toujours partie des principaux contributeurs à la création de richesses dans l'économie régionale.

Face au contexte économique, les ménages sont restés prudents ce qui explique la baisse de leurs consommations qui a pour effet un nouveau recul du secteur commercial. Contrairement à 2012, où seul le commerce de gros avait été épargné, les deux sous secteurs sont touchés avec une contraction très forte pour le commerce de gros.

Secteur clé de l'économie guadeloupéenne, le secteur de la construction vit encore une année fragile. Le manque de projets structurants de travaux publics se fait toujours ressentir.

Christiane Millet

Après l'essoufflement de l'activité économique guadeloupéenne en 2012 qui a stoppé la consolidation entamée en sortie de crise, l'économie régionale reste fragile en 2013 malgré de timides signes de reprise.

En 2013, la valeur ajoutée générée par les services marchands guadeloupéens atteint 2,6 milliards d'euros. Les richesses créées par le secteur marchand martiniquais s'élèvent à 2,9 milliards et celles créées par le secteur marchand guyanais s'élèvent à 1,1 milliard.

Face à cette fragilité et aux tensions persistantes sur le marché du travail, la consommation des ménages est restée prudente et orientée à la baisse.

Le secteur du commerce moins dynamique en 2013

Malgré une baisse de sa valeur ajoutée de 7,8 % par rapport à 2012, le secteur du commerce (hors automobile et motocycles) reste prépondérant encore cette année. Pourtant, pour la deuxième année consécutive, la frilosité des ménages à consommer entraîne un recul du poids

1 Malgré un nouveau repli, le secteur commercial demeure leader

Principaux résultats des unités légales implantées en Guadeloupe en 2013 (en Keuros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2 659	1 374 749	353 076	13,4	88 699
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	617	293 262	72 209	2,7	18 281
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	202	180 869	42 096	1,6	9 728
Construction	4 420	1 196 469	329 029	12,5	100 070
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	11 048	6 458 608	1 069 147	40,5	248 290
- Commerce :	7 297	5 356 474	769 479	29,1	192 705
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	1 321	2 139 381	250 506	9,5	74 716
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	5 146	2 503 642	398 344	15,1	100 725
- Transports et entreposage	1 345	794 159	187 432	7,1	41 086
- Hébergement et restauration	2 406	307 976	112 236	4,2	14 498
Information et communication	758	392 407	199 217	7,5	139 482
Activités immobilières	1 240	342 084	182 952	6,9	113 788
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	5 871	855 214	453 143	17,2	139 842
- Activités de services administratifs et de soutien	3 262	502 701	250 263	9,5	67 421
Autres activités de services	2 138	122 736	54 813	2,1	17 594
Ensemble	28 134	10 742 266	2 641 377	100,0	847 766

Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

des richesses produites par ce secteur sur l'ensemble des richesses produites.

En 2012, seul le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) avait été impacté par le recul de la consommation des ménages. En 2013, le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) et le commerce de gros sont touchés par cette décroissance, avec notamment une dégradation plus forte pour le commerce de gros (-14 %).

L'expansion du secteur d'activité des services aux entreprises, commencée dès le début des années 2000, montre, pour la première fois, des signes d'essoufflement en 2013 en enregistrant une baisse de près de 2 % des richesses produites par ce secteur. Les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien sont toujours leader. Malgré un léger recul, les activités des services de sécurité et d'intérim participent toujours fortement à la production de richesses de l'ensemble du secteur.

Malgré sa relative jeunesse et les nombreux obstacles structurels induits par son insularité (éloignement géographique, étroitesse du marché, infrastructure déficiente), le secteur industriel guadeloupéen prend un peu d'ampleur en 2013, en enregistrant une valeur ajoutée de plus de 353 millions d'euros, soit une hausse de 2 % par rapport à 2012.

Les deux sous-secteurs les plus créateurs de richesses sont les industries agroalimentaires et les industries des biens intermédiaires. En 2013, la valeur ajoutée dégagée par le secteur agroalimentaire a augmenté de 5,7 %. Ce secteur est dominé par la filière traditionnelle de production de sucre et de rhum, ainsi que par les activités de boulangerie-pâtisserie.

Le secteur de la construction constitue le principal débouché de l'industrie des biens intermédiaires (métallurgie, construction de métaux) et également de l'industrie des biens d'équipement. La santé du secteur de la construction détermine en partie celle de l'industrie des biens intermédiaires et des biens d'équipement.

En 2013, le montant des richesses dégagées par le secteur de la construction atteint 329 millions d'euros, niveau comparable à celui de 2012.

Étant fortement dépendante de la commande publique, la branche des travaux publics souffre de nouveau d'un manque de grands projets structurants.

En 2012, la fin de certains dispositifs d'incitations fiscales pour l'investissement dans l'immobilier en Outre-mer a probablement gonflé de façon artificielle l'activité du secteur de la construction. En effet, afin de continuer à bénéficier des avantages fiscaux, un nombre conséquent de permis de construire ont été déposés par anticipation.

Cela peut expliquer en partie la baisse du nombre de logements autorisés en 2013.

L'aide de l'État au logement social permet de financer les logements HLM, qu'ils soient destinés à la location ou à l'accession à la propriété, les améliorations de l'habitat et les logements évolutifs sociaux, ces derniers constituant une catégorie d'habitat propre aux départements d'Outre-mer. En 2013, les engagements de l'État en faveur du logement social se maintiennent à un niveau élevé.

De même, les opérations de Résorption de l'habitat insalubre (RHI) se poursuivent en 2013 mais avec une diminution notable du nombre de mises en chantier.

Le taux de valeur ajoutée lié aux besoins en consommations intermédiaires des secteurs d'activité

En 2013, les consommations intermédiaires (y compris les achats de marchandises) du service marchand guadeloupéen repré-

sentent 76 % du chiffre d'affaires des entreprises, soit un niveau comparable à celui de la Martinique et de la Guyane.

Les besoins en produits intermédiaires dans le processus de production varient fortement selon les secteurs d'activité, ce qui explique la disparité importante des taux de valeurs ajoutées (figure 2).

Par exemple, le commerce, secteur où les consommations intermédiaires représentent 86 % du chiffre d'affaires, affiche le taux de valeur ajoutée le plus bas (14 %), les consommations intermédiaires correspondant principalement à l'achat de marchandises. Le secteur commercial achète en effet des produits destinés à la revente, généralement sans transformation.

Les secteurs de l'industrie et des transports sont les principaux consommateurs de produits intermédiaires hors achats de marchandises.

Les activités de services, peu consommatrice de produits intermédiaires, affichent,

Encadré 1 : Le champ étudié : le secteur marchand

Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises marchandes, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel) et des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production.

En toute rigueur, il faudrait parler de services principalement marchands car pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale)

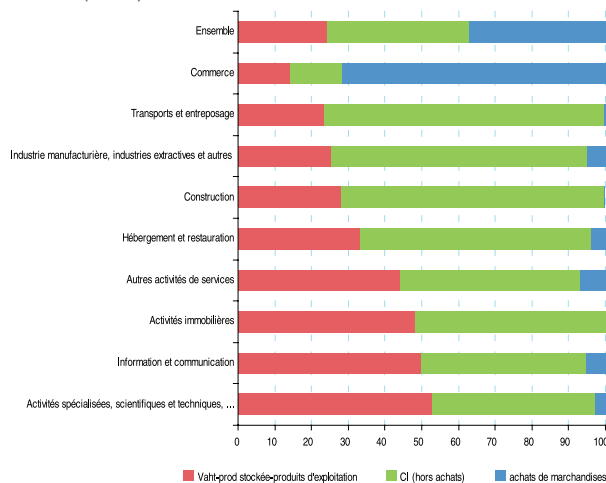
On considère qu'une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi dans le secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont prises en compte dans cette étude que les entreprises du secteur marchand, hors secteur public : il s'agit donc d'une vision très partielle du poids économique réel de ces activités.

Encadré 2 : La mise en place du CICE

À compter du 1^{er} janvier 2013, les salaires versés par les entreprises ouvrent droit à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE. L'assiette du CICE est constituée des rémunérations brutes soumises aux cotisations sociales versées au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le salaire minimum légal (Smic). Le taux du crédit d'impôt est de 4 % pour les rémunérations versées au titre de 2013 (première année d'application). Le CICE s'impute sur les sommes dues par les entreprises au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pour les entreprises qui ne sont pas assujetties à l'IS.

2 Plus les besoins en produits intermédiaires sont élevés, plus le taux de valeur ajoutée est bas

Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises implantées en Guadeloupe selon les secteurs d'activité en 2013 (en %)



Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

de fait, des valeurs ajoutées pouvant représenter plus de la moitié du chiffre d'affaires.

Le taux de marge global enregistré par les entreprises guadeloupéennes s'élève à 36 % en 2013

Le taux de marge (*définitions*) des entreprises varie selon le secteur d'activité. En effet, les taux de marges des secteurs d'activité tels que les activités immobilières, les activités d'information et de communication font partie des taux les plus élevés, largement au-dessus du taux de marge moyen. A l'opposé, les taux de marge des secteurs de l'industrie et du commerce sont bien en deçà du taux moyen.

La comparaison des taux de marges entre secteurs d'activités est complexe car les taux de marges sont sensibles à des effets conjoncturels et le recours à l'emploi et au capital est spécifique à chaque secteur. Cela explique en partie, qu'au sein d'un même secteur d'activité, des taux de marges très différents selon les sous-secteurs puissent coexister.

Le taux de marge est généralement élevé dans les secteurs où la productivité apparente du capital est faible, et réciproquement. Le taux de marge élevé de l'industrie indique avant tout que le secteur emploie plus de capital par rapport au travail qu'un secteur où le taux de marge est plus faible, comme la construction, le commerce de détail ou l'hôtellerie-restauration.

Le faible taux de marge du commerce de détail s'explique en partie par la politique commerciale des hypermarchés et supermarchés. En effet, dans ces structures, le taux de marge du produit tend à diminuer de par la concurrence (guerre des prix). Les ventes importantes permettent des achats en grande quantité, d'où une économie d'échelle. Cela permet notamment de conserver des marges plus importantes.

Ayant recours à une mobilisation capitaliste importante (engins de manutentions, de déchargements, etc), le taux de marge du commerce de gros est élevé.

Les secteurs des activités immobilières et de l'information et communication se caractérisent par des niveaux d'investissement soutenus (biens immobiliers, équipements en réseaux à haut et très haut débit fixes ou mobiles pour les opérateurs téléphoniques, etc). Cela nécessite des taux de marges élevés, d'autant plus importants que le retour sur investissement est nécessaire dans les secteurs technologiques car l'obsolescence peut être rapide.

La mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) devrait avoir une répercussion sur le taux de marge. A l'heure actuelle, il est très difficile d'évaluer cet impact car les entreprises comptabilisent ce dispositif dans les déclarations fiscales soit au niveau des charges, soit au

niveau de l'impôt sur les sociétés ou ailleurs, sans que l'on puisse identifier de façon certaine leur choix.

La rémunération du travail en léger repli en 2013

La valeur ajoutée mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. La répartition de la valeur ajoutée s'opère entre les différents facteurs de production, c'est-à-dire les rémunérations salariales (rémunération du travail) et l'excédent brut d'exploitation, (rémunération du capital). Le partage de la valeur ajoutée a donc des implications à la fois économiques et sociales.

Le partage 64/36 masque une grande variabilité intersectorielle. En effet, certains secteurs consacrent plus de 70 % de leur valeur ajoutée aux salaires alors que d'autres deux fois moins (*figure 4*). Cette disparité a plusieurs origines comme l'intensité capitaliste sectorielle, la taille des entreprises composant le secteur, l'âge de ces entreprises. Les entreprises venant de se créer ont tendance à dégager peu de valeur ajoutée, leur production visant essentiellement à pouvoir supporter les charges de personnel. En 2013, pour l'ensemble des secteurs d'activité, la part de la valeur ajoutée dédiée aux rémunérations salariales diminue d'un point par rapport à 2012. ■

3 Les secteurs grands utilisateurs de consommations intermédiaires affichent des taux de valeur ajoutée bas

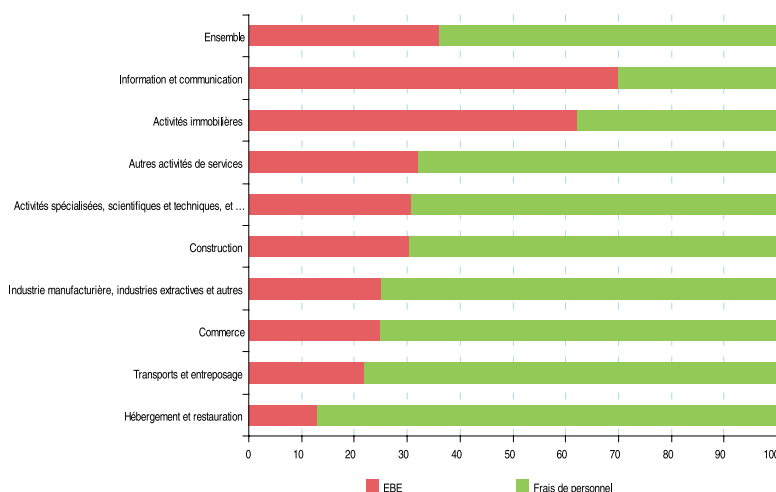
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Guadeloupe par secteur d'activité en 2013 (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/VACF	Part des frais de personnel FP/VACF
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	25,7	25,1	74,9
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	24,6	25,3	74,7
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	23,3	23,1	76,9
Construction	27,5	30,4	69,6
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,6	23,2	76,8
- Commerce :	14,4	25,0	75,0
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	11,7	29,8	70,2
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	15,9	25,3	74,7
- Transports et entreposage	23,6	21,9	78,1
- Hébergement et restauration	36,4	12,9	87,1
Information et communication	50,8	70,0	30,0
Activités immobilières	53,5	62,2	37,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	53,0	30,9	69,1
- Activités de services administratifs et de soutien	49,8	26,9	73,1
Autres activités de services	44,7	32,1	67,9
Ensemble	26,5	36,2	63,8

Source : Insee – Esane 2013 - Données individuelles.

4 L'EBE représente près de 70 % de la VA dans le secteur de l'information et la communication

Répartition de la valeur ajoutée des entreprises implantées en Guadeloupe selon le coût des facteurs de production en 2013 (en %)



Source : Insee – Esane 2013 - Données individuelles.

Sources

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux. Le dispositif Esane combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle/ESA).

Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant.

Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF

Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Définitions

Comprendre les soldes comptables :

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises.

Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant les subventions et en retranchant les impôts et taxes de la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties :

les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ; l'excédent brut d'exploitation qui est le revenu du facteur de production « capital ».

L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée :

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production :

Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal.

Taux faible : peu de main d'œuvre, processus court, activité commerciale.

Taux élevé : part importante de la main d'œuvre dans les processus, activité de services

Le taux de marge :

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation.. Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marges entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main d'œuvre.

Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises - l'EBE -, notamment pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements.

La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marges. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les microentreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les microentreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2416-8106
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Benhaddouche A., « En 2013, la morosité touche la plupart des secteurs martiniquais », Insee Analyses n° 20, mars 2017.
- Benhaddouche A., « En 2013, le secteur industriel guyanais prend de l'ampleur », Insee Analyses n° 24, mars 2017.
- Brion P., « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », Courrier des statistiques n° 130, mai 2011.

